

## Sentier de l'anguille

Distance **4.2 km**

### DESCRIPTIF

**Départ (Commune de départ) :**  
SAINT-SULPICE-DE-GRIMBOUVILLE

**GPS latitude :**  
49.37916

**GPS longitude :**  
0.44393

**Catégories :** Boucle

### ITINÉRAIRE OUVERT AUX PRATIQUES SUIVANTES

**A pied**  
Durée : 02:00  
Difficulté : Facile

**Etape 1** : Dos au parking, traversez la RD 312 et faire le tour de la maison médiévale. Après avoir admiré le panorama depuis la table d'orientation, descendez à droite le chemin qui mène aux sources.

**Etape 2** : Traversez la passerelle vers les marais. Au premier croisement, tournez à droite pour emprunter le chemin en herbe qui offre une vue large sur la vallée.

**Etape 3** : Au bout de cette traversée des herbages, prenez la chaussée vers la droite.

**Etape 4** : Aux chicanes agricoles (permettant le passage du bétail), continuez tout droit. En cas d'inondation, possibilité de couper par la passerelle à gauche.

**Etape 5** : Continuez à traverser les prairies, franchissez 2 autres passerelles puis traversez le bois.

**Etape 6** : Aux abords de la Risle, obliquez à gauche pour longer l'ancien chemin de halage. Après avoir observé le niveau de la marée de la Risle, bifurquez de nouveau à gauche pour enjamber l'ancien lit de la Risle sur un caillebotis.

**Etape 7** : Après le bois et les roseaux, empruntez tout droit le chemin chaussé qui longe le fossé et permet d'observer un nid de cigognes.

**Etape 8** : Après avoir traversé le fossé, continuez à le longer. Au niveau de la barrière marquant l'accès technique du marais, appuyez à gauche pour retrouver la passerelle de l'aller, puis prendre tout droit vers l'église et son if classé afin de découvrir le panorama sur la vallée sous un angle différent et poursuivre la découverte du patrimoine.

